



Séminaire
animé par
**Denis
Molho**,
Consultant,
Fondateur
du Cabinet
DME

LA FINANCE POUR LES NON-FINANCIERS

Reporting de gestion : maîtriser les bases et les outils

Ce séminaire s'adresse à tous les managers opérationnels ne disposant pas de connaissances financières et désirant acquérir les bases indispensables à la compréhension de leurs objectifs économiques et des moyens de les atteindre.

Objectifs de la formation

Maîtriser les différents outils de base : comptabilité budgétaire (analyse des écarts), soldes intermédiaires de gestion (Ebitda, Ebit...), comptabilité de gestion (coûts et marges), indicateurs de résultat (soldes intermédiaires de gestion), indicateurs de création de valeur économique (ROCE-EVA), indicateurs de trésorerie et d'équilibre financier (cash-flow, dette nette, levier financier...).

Programme

- 1- Présentation des différents outils et de leur finalité : comptabilité de gestion, analyse financière, planification des équilibres financiers, gestion de l'endettement.
- 2- Les outils et limites de l'analyse financière.
- 3- Les techniques de l'analyse financière : agrégats de bilan, soldes intermédiaires de gestion, ratios. L'analyse de la création de valeur économique : le pilotage du levier financier. Le coût du capital, les indicateurs (ROCE, CFROI...).
- 4- La planification des équilibres financiers : plans de financement, plans de trésorerie.
- 5- Le modèle général d'analyse des coûts et des marges : les diverses notions de coût (standard, ABC, direct, complet, variable...) et leur utilité.
- 6- Les principes de comptabilité budgétaire et leur exploitation pour l'analyse des résultats. Les principaux écarts budgétaires (volume, prix, mixte...).
- 7- Les principaux cycles du reporting : plans, budgets, reporting mensuel...

Public concerné

Managers opérationnels devant atteindre des objectifs de performances économiques en termes de résultats, de création de valeur, de trésorerie.

Les + pédagogiques

Une vision d'ensemble des outils de reporting de gestion, directement transposable dans votre entreprise grâce à :

- + un canevas d'ensemble permettant de situer la finalité des différents outils
- + une alternance entre exercices pratiques et développements conceptuels
- + de nombreux exemples

Code séminaire : CE 09

Durée : 2 jours

Date : 4-5 février
ou 11-12 octobre

Horaires : de 9 h à 17 heures

Tarifs : Membres DFCG
1100 € HT (1315,60 € TTC)
Non-membres
1210 € HT (1447,16 € TTC)

Participant

M. Mme Mlle

Nom

Prénom

Fonction

Société

Tél (Bureau) (mobile)

Fax

e-mail

Responsable du suivi de l'inscription

M. Mme Mlle

Nom

Prénom

Fonction

Société

Adresse

Code postal

Ville

Tél Fax

e-mail

N° TVA intracommunautaire

Règlement

- Par chèque joint à l'ordre de DFCG
- Par virement bancaire (copie jointe) compte N° 30004 00818 000 12241490 27
- Sur facture

Adresse de facturation si différente :

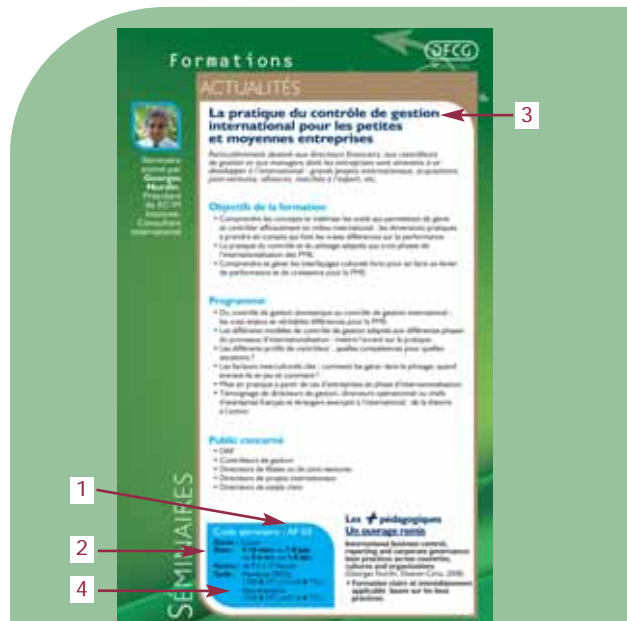
.....

.....

Date, cachet, et signature obligatoires :

**A PHOTOCOPIER,
A REMPLIR
ET A RETOURNER
PAR FAX
AU 01 42 27 04 03
OU PAR COURRIER A :
DFCG Formation
99 BOULEVARD HAUSSMANN
75008 PARIS**

Conception, Impression : PLANÈTE GRAPHIQUE 02 35 59 29 29



Oui, je m'inscris au(x) séminaire(s) :

Merci de bien vouloir reporter les indications nécessaires (voir exemple ci-dessus) pour chaque séminaire choisi.

1 Code du séminaire	2 Date du séminaire
<input style="width: 90%;" type="text"/>	<input style="width: 90%;" type="text"/>
3 Intitulé du séminaire	
<input style="width: 95%;" type="text"/>	
4 Tarif du séminaire	
€ TTC	
1 Code du séminaire	2 Date du séminaire
<input style="width: 90%;" type="text"/>	<input style="width: 90%;" type="text"/>
3 Intitulé du séminaire	
<input style="width: 95%;" type="text"/>	
4 Tarif du séminaire	
€ TTC	

Conditions générales

Le tarif indiqué inclut la documentation, les pauses cafés et le déjeuner

Convention de Formation

Ces journées de formation sont imputables au titre de la formation professionnelle continue sous le n° 11 75 33 311 75

Conditions d'annulation

- Avant J-30 : remboursement total des sommes versées moins 35 € HT de frais de dossier
- De J-30 à J-15 : remboursement de 40 % des sommes versées
- Après J-15 : aucun remboursement. Le montant facturé reste dû